Zeitschrift: Actio : un magazine pour l'aide à la vie

Herausgeber: La Croix-Rouge Suisse

Band: 97 (1988)

Heft: 8-9

Artikel: Par amour du métier

Autor: Haldi, Nelly

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-682032

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 25.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

FORMATION PROFESSIONNELLE



Les 20 ans des Camps d'information sur les professions de la santé

Par amour du métier

Le 27 juillet dernier, un événement particulier a été célébré à Fiesch (VS): pour la 20ème année consécutive en effet, la Croix-Rouge suisse organisait un camp d'information sur les professions de la santé. Pour beaucoup une expérience inoubliable.

Nelly Haldi

C'est vers la fin des années soixante, caractérisées par une pénurie importante de personnel soignant, que germa l'idée des camps d'information sur les professions de la santé. Ces derniers connurent un succès qui, en Suisse alémanique du moins, ne s'est

pas démenti au fil des années. Chaque année, 150 à 200 inscriptions sont enregistrées; une fois même, on a atteint le chiffre de 220.

Les participantes – auxquelles s'ajoutent depuis la fin des années 70 aussi des participants – sont répartis en trois camps, qui ont lieu simultané-

ment et qui depuis 1982 se déroulent au même endroit. Jusqu'à il y a deux ans, les camps avaient lieu à la Lenk dans le Simmental, logés pendant plusieurs années dans des baraquements militaires avant d'occuper finalement le Centre de cours et de sport. Cet été, ils avaient lieu pour la deuxième fois à Fiesch en Valais

Une atmosphère collégiale et libre de contrainte est une des conditions du succès du camp. Les moniteurs ne se contentent pas d'informer ou de faire des démonstrations de soin, mais doivent également organiser les loisirs et le temps libre. Ils sont disponibles en permanence tout au long du camp et il est ainsi possible aux participants de poser des questions et de débattre de problèmes qui n'auraient peut-être pas pu être abordés pendant les heures de théorie ou à l'hôpital.

Transmettre l'amour du métier

La direction générale de chaque camp est confiée à un conseiller ou une conseillère en orientation professionnelle. Les moniteurs de chaque camp viennent des quatre branches professionnelles ou domaines de soins: Soins infirmiers généraux (SIG), Hygiène maternelle et pédiatrie (HMP), Soins psychiatriques (PSY) et Infirmières-assistantes certificat de capacité CRS (CC CRS). Ce sont des infirmiers et infirmières qui aiment leur métier et désirent susciter vocations chez des jeunes.

Cependant il est de leur devoir de les confronter à une certaine réalité. Car, aujour-d'hui encore, les trois quarts des jeunes filles qui s'inscrivent à un camp auprès de la Croix-Rouge ou d'un bureau d'information sur les professions de la santé, n'ont qu'un désir: «devenir infirmière» –, ce qui signifie pour elles «s'occuper d'enfants». Mais à l'hô-



Lenk 1985. Un avenir toujours autant souhaité: s'occuper des bébés. Peu d'hôpitaux aujourd'hui offrent de tels postes.



FORMATION PROFESSIONNELLE





Sankt-Stephan 1970 et 1971. Tabliers blancs et uniformes d'infirmières étaient encore de mise.

pital, les mères prennent soin de leurs nourrissons lorsque ceux-ci sont en bonne santé. L'infirmière en hygiène maternelle et pédiatrie, comme on l'appelle aujourd'hui, soigne les nourrissons et les enfants en bas-âge malades, mais aussi les plus grands jusqu'à l'âge de 16 ans. Elle doit être prête à collaborer étroitement avec les parents. Beaucoup de jeunes ignorent également que le métier «d'infirmière» peut être exercé dans différents domaines de soins, qui requièrent diverses aptitudes et qui font appel à différentes L'objectif formations. des camps Croix-Rouge est de corriger et de compléter les idées des jeunes sur les professions soignantes parfois lacunaires ou même erronnées. Les professions médico-techniques et médico-thérapeutiques reconnues et réglementées par la Croix-Rouge suisse font également l'objet d'une présentation. «Nous faisons ainsi découvrir aux participants des débouchés supplémentaires dont ils n'avaient pas imaginé l'existence» déclare Elisabeth

de la Croix-Rouge. Pas de vacances

Küpfer,

Bien que la Croix-Rouge suisse s'efforce de laisser la plus grande liberté possible à l'équipe des moniteurs ainsi qu'aux participants, une certaine organisation et préparation sont nécessaires, vu la dimension du camp. Le programme-cadre prévoit de présenter une profession par jour, la visite d'un hôpital et de son école ainsi que la venue d'une

responsable

camps au Secrétariat central

sage-femme - il s'agit depuis des années de la même personne - pour parler de son métier pendant une demi-journée. Chaque membre de l'équipe peut décider lui-même quel jour il veut présenter sa profession. L'organisation du temps libre revient aussi aux responsables.

Ceux-ci d'ailleurs assument leur tâche bénévolement et beaucoup y sacrifient leurs loisirs ou leurs vacances. Les

frais de séjour leur sont remboursés par la Croix-Rouge suisse qui leur verse également un certain montant d'argent de poche; si l'un des responsables n'obtient pas de congé payé, il reçoit 500 francs supplémentaires.

Pour Elisabeth Küpfer, l'idéal serait que les employeurs octroient un congé payé supplémentaire pour les candidats à un poste de moniteurs. «Ils ne sont pas là en vacances. Crovez-moi, on est fourbu à la fin de la semaine. Et puis, on s'enrichit professionnellement et l'on revient de ces camps plein d'idées nouvelles à mettre en pratique pour les stages des élèves des écoles à l'hôpital par exemple.»

Les responsables - ils ont entre 20 et 50 ans - privilégient eux-aussi le contact et la collaboration avec les collègues travaillant dans d'autres domaines de soins. Beaucoup reviennent une deuxième, une troixième voire une quatrième fois et quelques-uns d'entre eux ont même donné la théorie.

Peu d'intérêt chez les Ro-

Les remarques précédentes ne s'appliquent en fait qu'aux Suisses alémaniques: cette année, le camp prévu pour les Suisses romands a dû être annulé pour la deuxième fois vu le petit nombre de candidatures aussi bien chez les responsables que chez les jeunes. Elisabeth Küpfer le regrette mais admet que l'orientation professionnelle suit d'autres chemins en Suisse romande et que le besoin d'une information professionnelle de ce genre n'est visiblement plus actuel. Jusqu'en 1980, la section CRS de Neuchâtel avait organisé au Chanet, conjointement au camp des Suisses allemands, un camp d'information sur les professions de la santé pour les Romands. Lorsque l'on dût renoncer à ce camp faute d'une participation suffisante, un camp «romand» fut intégré à celui de la Lenk, et comptait, en 1984, 42 partici-

camps est à l'échange et au dialogue.

Lenk 1985. Qui est le maître de qui? Aujourd'hui l'atmosphère des



(Suite en page 11)



INTEMPÉRIES 87

FORMATION PROFESSIONELLE

primes, prenant ainsi des risques... et il s'est retrouvé sans aucune ressource. Si on lui remboursait toutes ses pertes, ses voisins protestaient puisqu'eux avaient dépensé de l'argent pour s'assurer. Urs Tobler a trouvé une solution équitable: le fonds de secours ne verserait que l'argent nécessaire à la remise en état de l'exploitation.

Y a-t-il des des gens qui ont essayé de réaliser des bénéfices sur le dos des donateurs? «Oui», soupire M. Tobler, «mais ces cas sont restés exceptionnels. Nous sommes pas entrés dans le jeu des personnes qui exigeaient 50 fr. par poule noyée. De même, un homme ne déclarant aucun revenu imposable, mais propriétaire de villas au Tessin, n'a pas reçu un centime pour la reconstitution de son précieux jardin botanique perdu dans un glissement de terrain».

Une procédure équitable

Dans chaque cas, la situation financière, soit le revenu et la fortune, des victimes a été examinée et les spécialistes ont vérifié sur place les dégâts annoncés: l'argent doit aller à ceux qui en ont vraiment besoin. En règle générale, les dédommagements versés compensent jusqu'à 90% des dégâts non couverts subis par les particuliers. «Les critères que nous nous sommes fixés ont permis de régler la grande majorité des cas», explique Urs Tobler; «pour les cas extrêmes, nous avons pu adopter des solutions plus souples».

La liquidation des dossiers n'a donné lieu a aucune querelle juridique. C'est dire l'habileté avec laquelle les dossiers ont été traités. Il est vrai aussi qu'il serait difficile de faire valoir un «droit» à un dédommagement devant les tribunaux. Les victimes ne peuvent que revendiquer la possibilité de déposer un dossier et l'application d'une procédure d'examen équitable. On ne peut toutefois pas éviter qu'il y ait de temps à autre un mouvement d'humeur ou un sentiment de jalousie. Pour contenir de telles réactions, il faut faire preuve de doigté. Ainsi, par exemple, lorsqu'il s'est avéré nécessaire de reconstruire à neuf un bâtiment, les frais de construction n'ont été

que partiellement assumés par le fonds de secours; sinon le propriétaire aurait réalisé une plus-value grâce aux donateurs, ce qui n'est pas acceptable.

Reconnaissance générale

Pour la région placée sous la responsabilité de la CRS (Suisse romande. Oberland bernois, Tessin) 1021 avis de sinistre ont été déposés. Jusqu'à mi-juin 1988, soit en 10 mois, 755 cas ont été traités et 9 831 763 fr. versés aux victimes. Le solde, qui comprend de gros dossiers ou des dossiers problématiques, devrait être réglé dans le courant de l'année.

En 1987 déjà, les œuvres d'entraide ont versé quelques accomptes, afin que les gens se rendent compte que «quelque chose bougeait». Ce qui n'a pas empêché certains médias de prétendre que les œuvres d'entraide s'endormaient sur l'argent des donateurs. «Absurde!» proteste Urs Tobler; «nous ne pouvions tout de même pas renverser la corne d'abondance sur les régions sinistrées sans avoir sérieusement étudié la situation. On peut s'imaginer quels cris la presse aurait poussés si par malheur l'argent n'était pas arrivé aux bons destinataires». Dans un pays riche comme la Suisse, les catastrophes naturelles exigent un autre type de réaction que dans les pays du Tiers Monde. Là-bas, il est avant tout nécessaire de se préoccuper des sans-abri, souligne Urs Tobler, qui a déjà travaillé pour le CICR. Ici, à l'une ou l'autre exceptions près, il faut penser à la reconstruction à long terme.

Comment les bénéficiaire de l'aide populaire ont-ils réaqi? De façon générale, ils l'ont beaucoup apprécié et ils l'ont dit. Il est cependant arrivé ici ou là que quelqu'un empoche 10 000 ou 20 000 fr. sans faire de commentaires. Urs Tobler a ressenti les joies les plus profondes en lisant des lettres expédiées par des montagnards débordants de reconnaissance pour les quelques centaines de francs qui leur avait été donnés et dont ils avaient un urgent besoin.

Par amour du métier

(Suite de la page 7)



Lenk 1982. Arrivée devant les barraquements militaires de la Lenk. Pendant 17 ans les camps d'information se déroulèrent dans ce lieu de villégiature du Simmental.

pants. «Nous voulions par là apporter notre contribution à la création de liens avec l'Outre-Sarine», dit Elisabeth Küpfer. «Il est apparu clairement toutefois qu'une telle entreprise n'était guère réalisable dans le cadre d'un camp dont le thème est «choisir une profession». Les jeunes tessinois étaient inclus au camp romand. Désormais, ils doivent avoir des notions d'allemand s'ils veulent participer.»

De fille... en père

Aucun «sondage de popularité» n'a été entrepris au sujet des camps. Pour Elisabeth Küpfer: «Cela n'aurait pas de sens ni d'objet. Nous ne désirons pas gagner à nos professions le plus grand nombre de candidats. Nous voulons simplement offrir une bonne information qui facilite le choix d'une profession. C'est également pour nous un succès

lorsque quelqu'un découvre durant le camp qu'il n'est pas fait pour une profession de la santé.» Le jour du départ, Elisabeth Küpfer est récompensée de sa peine. «Lorsque les dernières adresses ont été échangées, que la photo souvenir a été prise, que des petits groupes ne peuvent pas se séparer et que les larmes coulent, on est récompensée pour une année.» Cependant Elisabeht Küpfer a eu l'occasion d'enregistrer des satisfactions. Un jour, un homme, infirmier en soins psychiatriques de sa profession, vint la trouver spontanément. Il était envoyé par sa fille qui avait participé à un camp d'information sur les professions de la santé et qui pensait que son père devait absolument se mettre à la disposition de la Croix-Rouge comme moniteur. Cette année, il participait déjà à son quatrième camp.



Lenk 1982. Au camp, les loisirs sont aussi organisés et partagés entre tous. (Photos: CRS, Margrit Baumann)